

Un projet coopératif porté par l'association Terre de Liens Pays de la Loire

L'achat coopératif, une solution pour préserver sur le long terme les terres de la ferme de Launay

A partir d'actions locales, la coopérative foncière régionale Passeurs de terres entend acquérir des fermes pour préserver collectivement et sur le long terme des espaces agricoles et naturels en Pays de la Loire.

Passeurs de terres pratique un bail innovant, le bail à domaine congéable, qui permet aux fermières et fermiers de devenir propriétaires du bâti et locataires des terres pour la durée de leur bail.

Des clauses garantissant le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique s'ajoutent au contrat (bail rural environnemental).

La coopérative s'engage à ne pas revendre les terres et à les maintenir en agriculture biologique. Elle garantit ainsi la préservation des espaces naturels et de la biodiversité sur le très long terme.





A Saint Denis de Gastines, deux «Bergers dans l'âme» font appel à Passeurs de terres pour acheter leurs terres agricoles

Aline Madrid s'est installée sur la ferme de Launay en brebis laitières et transformation fromagère en mai 2018. Pour cela elle a réuni avec l'aide de la SAFER et de la Région Pays de la Loire les terres nécessaires auprès de divers propriétaires, dont certains veulent vendre à plus ou moins court terme. Une partie des terres qu'elle travaille sont aujourd'hui à vendre, dont une partie appartenant à la SAFER Pays de la Loire.

Mais ni elle, ni Christophe Gouabault son compagnon, qui envisage de la rejoindre sur la ferme dans 3 ans, ne sont propriétaires dans l'âme.

Ils ont donc sollicité l'association Terre de Liens Pays de la Loire pour envisager un achat collectif de leurs terres. Ensemble, ils ont choisi d'orienter cet achat vers la Coopérative Passeurs de terres.

La collecte concerne l'acquisition des treize premiers hectares de terres qui sont en vente. Cela permettra à Aline et Christophe de pérenniser leur installation à Launay et d'envisager le développement de leur projet dans les meilleurs conditions.

« L'écosystème de notre ferme est très riche. L'achat des terres par la coopérative garantira leur préservation en agriculture biologique de générations en générations, de projets en projets, dans le respect de la nature, de la faune et de la flore. »

Aline Madrid, bergère.





Devenir coopérateur pour rendre possible l'achat des terres

L'achat des terres de Launay par la coopérative Passeurs de terres est rendu possible par le seul engagement des citoyennes et citoyens.

En souscrivant à des parts sociales auprès de la coopérative, vous pourrez permettre à Passeurs de terres d'atteindre le montant nécessaire pour l'achat de cette ferme.

En acquérant une part sociale, vous devenez coopérateur de Passeurs de terres. Vous pouvez dédier votre souscription à la Ferme de Launay. Vous pouvez aussi rejoindre nos bénévoles pour accompagner les futurs fermiers et fermières de la coopérative dans l'élaboration et le suivi de leur projet.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous : contact@passeursdeterres.org.







Co-fondé avec :



Les Agriculteurs **BIO** des Pays de la Loire









Octobre 2019



Coopérative régionale de foncier agricole

PASSEURS DE TERRES

Adresse postale : 70 Route de Nantes, 49610 Mûrs-Érigné contact@passeursdeterres.org | 09 66 92 22 38 · 06 61 45 49 88

www.passeursdeterres.org